

Le Var & vous



© Adeline Struck

AIDE AUX COMMUNES

Le Département, 1^{er} partenaire

AUTONOMIE

Favoriser le maintien à domicile
des personnes âgées et handicapées

ROUTES

Tout savoir sur le plan
de viabilité hivernale



LE DÉPARTEMENT

SOLIDARITÉ

ROUTES

CULTURE

TOURISME

COLLÈGES

SPORT/JEUNESSE

ENVIRONNEMENT



Votre Président

**Jean-Louis
MASSON**

et les Conseillers départementaux
vous souhaitent une

**Bonne
Année**

dans le plus beau
département de France.

2 _ SUR NOS RÉSEAUX

3 _ INTERVIEW

Jean-Louis Masson,
Président du Conseil départemental du Var

5 _ LE DÉPARTEMENT DU VAR EN IMAGES

Les services départementaux
au plus près des Varois

9 _ DOSSIER

Le Département, 1^{er} partenaire
des communes

18 _ EN DIRECT DE VOS TERRITOIRES

24 _ FOCUS

Les Services d'aide et d'accompagnement
à domicile

27 _ EN PRATIQUE

La viabilité hivernale

28 _ ÉVASION

Mons

30 _ PORTRAIT

Xavier Pons, le menuisier du Département

31 _ IDÉES DE SORTIES

32 _ 4 BONNES RAISONS DE...

Découvrir l'Espace naturel sensible
des 4 Frères

34 _ L'ÉVÉNEMENT

La Classic Var

36 _ LA RECETTE

Velouté de potimarron,
poireaux et crème fouettée au lard



LE DÉPARTEMENT

OÙ TROUVER LE VAR & VOUS ?

Le magazine est diffusé gratuitement lors de manifestations événementielles. Il est également disponible à l'Hôtel du Département à Toulon, dans les lieux départementaux ouverts au public, dans les mairies... Il est téléchargeable sur le site www.var.fr

ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE LE VAR & VOUS !

Rendez-vous sur var.fr/mon-abonnement et recevez-le à domicile ou par courriel à chaque publication.



© Adobe Stock



© Adobe Stock



Directeur de publication : Jean-Louis Masson
Rédaction : Muriel Priad, Sabine Quilici, Jessica Chaîne
Photo : Nicolas Lacroix, Samchedim Damen Debbih
Maquette : Isabelle Clichini, création/réalisation graphique/cartographie/suivi de fabrication
Photogravure : Graphic Azur
Impression : Imaye Graphic, tirage à 40 000 exemplaires - Dépôt légal à parution
N°ISSN 2970-6505 - Coût de fabrication unitaire 0,61 € TTC
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR - Direction de la communication
390 avenue des Lices - CS 41303 - 83076 Toulon Cedex
Site internet : www.var.fr - redaction@var.fr



une marque propriété du Département du Var





Baisse d'audition ? Malentendant ? Sourd ?

Accessibilité de la MDPH du Var

La Maison Départementale des personnes Handicapées du Var permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'accéder par téléphone à ses services.

En utilisant le service Acceo, vous reconnaissez avoir lu et accepté les Conditions Générales d'Utilisation

Accueil



Le Lundi	De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Le Mardi	De 9h à 12h
Le Mercredi et le Jeudi	De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Le Vendredi	De 9h à 12h



Acceo

Le Département s'est doté d'un nouveau service gratuit qui permet aux personnes sourdes et malentendantes d'entrer facilement en contact en face à face avec tous nos services accessibles.

Un Département humain, engagé et optimiste pour 2024

■ Depuis le 26 octobre 2022, date de votre élection, vous avez placé votre présidence sous le signe de l'équité territoriale : comment s'est-elle traduite ?

Elle s'est traduite tout d'abord, par des déplacements sur l'ensemble des territoires. C'est un signe fort auquel je suis attaché. Ensuite, par une présence plus significative du Département aux côtés des communes, au moment où malheureusement elles ont des difficultés, du fait de l'inflation, de la baisse des dotations de l'État, de la suppression de la taxe d'habitation sans que les compensations soient totalement au rendez-vous... Avec l'Assemblée départementale, nous nous sommes attachés à être équitables sur l'ensemble du Var. Une équité qui concerne bien d'autres sujets. Sur la question de la gestion de l'eau par exemple, l'équité territoriale c'est de favoriser la sécurisation de l'alimentation en eau. Je suis intervenu auprès de la Société du Canal de Provence pour que des équipements soient réalisés pour le centre et le haut Var. Nous avons obtenu un budget conséquent : 300 M€ pour les 12 ans à venir.

L'équité territoriale, c'est aussi la volonté de solliciter l'Opéra de Toulon pour qu'il organise, via Var Opéra, un nouveau dispositif départemental, des concerts hors les murs. C'est aussi les Voix départementales qui irriguent les petites et moyennes villes. C'est encore l'initiative de créer un établissement public administratif, Var ingénierie, pour apporter de l'aide technique et administrative, à l'égard des territoires ruraux.

■ Quels ont été les temps forts de votre première année de présidence ?

De nombreuses initiatives ont marqué l'année 2023. J'ai en tête Var Insertion Travail à destination des publics au RSA. Aujourd'hui, les personnes qui entrent dans le dispositif sont convoquées dans les dix jours qui suivent. L'objectif est d'en sortir le mieux et le plus rapidement possible. Je veux leur redonner l'espoir de vivre, de s'insérer, de retrouver un travail et la fierté d'être eux-mêmes. Les résultats sont fabuleux et salués par l'État et tous nos partenaires.

interview



Et depuis janvier, le dispositif accompagne tous les publics inscrits au RSA. Et on aura des sorties positives dans des proportions très importantes. Pourquoi ? Parce que c'est beaucoup d'humanité. Ce projet, pour lequel je me suis engagé dès le lendemain de mon élection, présente une dimension humaine forte.

■ Mettre en valeur l'identité varoise est aussi un de vos leitmotiv...

Oui, c'est vrai. Renforcer l'image du département me tient à cœur. Je veux qu'on parle du Var. Je suis fier d'être Varois et je veux que tout le monde le soit ! Le Var a une richesse exceptionnelle. C'est le premier département touristique de France. Il a une variété de paysages et de reliefs, des ressources environnementales de premier plan, des richesses patrimoniales, comme l'Abbaye de La Celle ou celle du Thoronet, des vestiges antiques et médiévaux, et un patrimoine immatériel extraordinaire : nos coutumes, notre folklore, notre culture provençale. Tout cela m'amène à avoir une autre envie, un autre projet, celui du classement par l'Unesco des Maures et de l'Esterel en géoparc. Ce n'est pas que le classement naturel, ça concerne aussi tout ce qui est immatériel. C'est un beau projet pour 2024.



■ **2024, c'est l'année des Jeux olympiques de Paris. Comment le Var va-t-il s'inscrire dans cette dynamique ?**

Nous nous sommes battus pour obtenir le passage de la Flamme olympique dans le Var. Le 10 mai, le Var va être le premier département français traversé. Des milliards de téléspectateurs vont pouvoir admirer le Verdon, le tombolo d'Hyères-les-Palmiers, le château médiéval de La Garde, le centre Var, et bien sûr, cette flamme va arriver à Toulon, notre ville chef-lieu. Avoir le passage de la flamme dans le Var, c'est important : on va parler du département, de son image, de ses paysages, de sa culture, de ses sites, de ses habitants. Les Jeux olympiques 2024, ce n'est pas que le passage de la flamme, c'est aussi de nombreuses initiatives comme l'exposition d'hiver à l'Hôtel départemental des expositions du Var à Draguignan, *Défis et sports, de l'Antiquité à la Renaissance*.

■ **2024, c'est aussi les 80 ans du Débarquement de Provence. Comment le Var va-t-il célébrer cet anniversaire ?**

Le Débarquement de Provence s'est principalement déroulé dans le Var. Ce débarquement est important et trop souvent oublié. Il a été un véritable suc-

cess militaire et stratégique. On va donc célébrer cet événement avec beaucoup de fierté. Mais on va aller au-delà de ce 80^e anniversaire en créant *Var 1944, Les routes varoises de la liberté*. Nous souhaitons mettre à l'honneur ceux qui ont débarqué en uniforme, mais également ceux qui ont combattu dans l'armée de l'ombre et qui ont contribué à la victoire. Nous allons restaurer l'histoire en rendant hommage à nos valeureux combattants de la liberté. On leur doit la liberté mais aussi l'honneur retrouvé de la France.

■ **2024, c'est aussi l'année du Très haut débit pour 100 % des Varois...**

Oui, ça fait partie de l'équité des territoires. Il est primordial de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'être connectés. C'est pourquoi, le Département a souhaité reprendre le déploiement de la fibre dans les zones où les opérateurs privés ne s'étaient pas positionnés. Fin 2024, la totalité du Var sera couverte par la fibre optique. C'est un vrai sujet pour lequel nous n'avons pas hésité à prendre des initiatives et à les financer.

■ **Vous êtes un homme politique mais avant tout un homme de terrain, qui aime aller à la rencontre des Varoises et des Varois ?**

Qu'est-ce qui vous anime ?

Pour être un bon homme politique, il faut aimer les gens et être à leur écoute. On n'existe pas par un mandat mais plutôt par la confiance que nous portent les Varoises et les Varois. Il ne faut pas les décevoir. Je suis un homme politique dans le sens très noble du terme : j'agis dans l'intérêt général des personnes et pas seulement avec des critères administratifs, techniques et financiers. Ces éléments sont nécessaires mais il faut surtout prendre en compte l'humain. La politique, c'est de l'humanité. On organise la vie des gens, on répond à une attente citoyenne. Bien sûr, il faut être responsable mais il faut arbitrer dans le sens de l'intérêt général. Quand on fait cela, on est à sa place, on est dans son rôle, sa mission.

■ **Quel message souhaitez-vous adresser aux Varois en ce début d'année 2024 ?**

Je souhaite à tous les Varois et les Varoises d'être optimistes de la vie. Mon père, qui était instituteur, avait l'habitude de dire : *Souris à la vie et la vie te sourira*. Je crois qu'il avait raison. ■

Les services départementaux au plus près des Varois

Accueillir, renseigner, accompagner, éduquer, entourer, aider à grandir, à vieillir... à chaque âge, le Département intervient dans de très nombreux aspects de la vie quotidienne des Varois. Il est notamment le « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Le Conseil départemental et ses 5 271 agents œuvrent, chaque jour, pour améliorer la qualité de vie des Varois et renforcer l'attractivité du territoire. À ces fins, il agit par exemple sur les thématiques de l'aménagement des routes, de l'éducation, de la culture, du sport... Le Conseil départemental du Var s'engage également dans de nombreuses autres missions complémentaires des compétences traditionnelles comme l'accès au numérique, la transition énergétique, le soutien à l'agriculture... ■

L'HDE Var à Draguignan

L'équipe de l'Hôtel départemental des expositions du Var vous accueille tous les jours pour sa nouvelle exposition d'hiver 2023, *Défis et sports, de l'Antiquité à la Renaissance* jusqu'au 24 mars à Draguignan. Pour la première fois, une expérience immersive est proposée, une mise en scène autour de manuscrits des chevaliers de la Table ronde.



Le service des expositions et des collections

Ils travaillent dans l'ombre. Les agents du service des expositions et des collections sont les chevilles ouvrières des expositions organisées à l'HDE Var, à l'Abbaye de La Celle et celles Hors les murs de la collection d'art contemporain du Conseil départemental.





Les services de l'action sociale de proximité

Tous les jours, les 954 agents de l'action sociale de proximité se mobilisent pour adapter leurs réponses à chaque personne rencontrée pour prévenir le non-recours, lutter contre la pauvreté, et déployer les dispositifs de protection de l'enfance... Et que ce soit sur le site de Toulon ou de Draguignan (nos photos), les équipes des services de l'action sociale de proximité exercent leurs missions en transversalité avec les autres directions de la compétence des solidarités comme celle de l'enfance et de la famille, du développement social et de l'insertion, de l'autonomie, du centre départemental de l'enfance.



Les restaurants scolaires des collèges

Ils ont à cœur de bien faire manger les collégiens varois. Un challenge que les équipes de cuisine des 68 restaurants scolaires intégrés dans les collèges relèvent chaque année. Ici, à Henri Nans à Aups, l'équipe est fière de vous présenter son restaurant scolaire flambant neuf.



La Maison départementale de la nature du Plan à La Garde

C'est la dernière née des maisons départementales de la nature. Les agents vous y accueillent en hiver du mardi au dimanche de 9 h à 17 h. Elle offre un véritable cocon à ses visiteurs. Entre autres animations en 2024, une très belle exposition de l'artiste peintre contemporain Fabrice Hyber, dont le paysage est devenu une œuvre, sera proposée en fin d'année.



L'Écoferme départementale de la Barre à Toulon

Vous les avez peut-être déjà rencontrés ! Coordinateur pédagogique, médiateurs sur la biodiversité urbaine et le développement durable... vous accueillent du lundi au vendredi au sein de cet Espace naturel sensible de 2 hectares. Au programme des thématiques abordées : l'agroécologie, les animaux de la ferme, la biodiversité urbaine et le développement durable. Nouveauté 2024, l'Écoferme met en place un rucher pédagogique.



Le Muséum départemental du Var à Toulon

Au vu de son succès, l'exposition *Plongée sonore avec les cétacés* joue les prolongations jusqu'au 10 mars 2024. À partir du 26 juin 2024, l'équipe du Muséum vous présentera les records de la faune et la flore varoises avec sa nouvelle exposition, *Tous champions !*

Le Département, 1^{er} partenaire des communes

Une volonté d'équité et de solidarité des territoires combinée à l'engagement de tous les conseillers départementaux au service de l'ensemble du Var : c'est l'ADN de la nouvelle politique d'aide aux communes, impulsée par Jean-Louis Masson dès son élection en octobre 2022.

Augmentation de la dotation de l'aide aux communes, implication des conseillers départementaux et de l'administration au service des projets communaux et création d'une ingénierie départementale technique et financière. Il n'a pas fallu longtemps pour que Jean-Louis Masson, président du Département du Var affiche sa volonté de dynamiser le binôme Département-Commune. Dès son élection, le 26 octobre 2022, il affirme : « *Le Var est pluriel d'identités, de territoires et de terroir. La force des élus est de le représenter à sa juste mesure. Le Département agit au quotidien pour faciliter la vie des Varois et des Varoises. Il se doit d'accorder la même attention aux besoins des communes rurales, des bassins de vie du moyen Var comme du littoral et d'être un partenaire solide et bienveillant envers les autres collectivités territoriales* ».

Cette démarche s'est traduite par une augmentation de l'enveloppe globale de l'aide aux communes, passant de 30 à 48 millions d'euros, un nouvel accompagnement des projets d'investissement communaux et de nouvelles modalités d'aides financières (lire page 12). Pour ce faire, le président a confié à Marc Lauriol, conseiller départemental, la mission de développer ce partenariat de proximité. Sous son impulsion, agents du Département et élus départementaux ont travaillé en synergie pour répondre aux attentes des communes. « *Entre avril et juillet 2023, nous avons pu rencontrer 140 maires et conseillers municipaux et nous avons recueilli leurs attentes* », nous a confié Marc Lauriol. « *Notre tout premier objectif a été de leur expliquer que nous étions là pour soutenir leurs projets. Car, les maires sont les mieux placés pour connaître les besoins de leurs administrés* ». Les retours ne se sont pas fait attendre : en un seul semestre, l'administration a accompagné 416 projets soit le double des années précédentes. Pour autant, toutes les communes et notamment les



DOSSIER

plus petites ne sont pas égales face au montage de projet, devenant de plus en plus complexe sur différents plans, techniquement ou financièrement. Le Département a souhaité apporter son soutien sur ces deux points en mettant au service des communes, tout son savoir-faire, son expertise, ses compétences. Une agence technique départementale, sous la forme d'un établissement public administratif, rattachée au Département du Var est en cours de création. Elle confortera le rôle d'accompagnateur et de facilitateur du Département et clarifiera l'offre d'ingénierie sur les territoires (lire page 16).

Dès cette année 2024, avec cette nouvelle politique d'aide aux communes et d'ingénierie territoriale, le Département accompagne les maires de la phase faisabilité de leurs projets jusqu'à leurs réalisations.



3 questions à...



Marc Lauriol,
conseiller départemental du Var
en charge de l'aide aux communes

1 - Pourquoi un élu est-il chargé de mission à l'aide aux communes et à l'ingénierie départementale ? Comment cela se traduit concrètement ?

C'est une grande nouveauté. De mémoire, jamais un président du Département n'avait confié à un élu la responsabilité financière et technique de la répartition, de la proposition, de l'affectation de l'aide aux communes.

Pour répondre à cette nouvelle dynamique, à cette nouvelle manière d'aborder l'aide aux communes, nous avons revu entièrement son format, avec comme objectif de faire aboutir les projets vertueux des communes, ceux qui font sens sur l'ensemble du territoire varois. Avec tous les conseillers départementaux, nous sommes allés à la rencontre des élus locaux, accompagnés d'agents de l'administration. Entre avril et juillet 2023,

nous avons pu rencontrer 140 maires et conseillers municipaux et nous avons recueilli leurs attentes.

Car le Département souhaite aujourd'hui une prise en compte de leurs projets, de leurs besoins et de la maturité de leurs projets. Ce dernier point est très important. C'est-à-dire que la volonté du président est de mettre en place des projets qui vont réellement aboutir.

Les retours sont déjà très positifs de la part des communes. Elles ont une réelle écoute en matière de financement du Département. Et, nous sommes là aussi pour les aider techniquement et les accompagner.

2 - Pour conforter l'offre d'ingénierie au profit des territoires, le Conseil départemental du Var a voté en novembre dernier l'intention de création de Var ingénierie, un établissement public administratif : pouvez-vous nous en parler ?

Nous avons aussi entendu lors de ces rencontres avec les élus locaux leurs attentes en termes d'ingénierie. Nous nous sommes rendus compte que les petites communes avaient de moins en moins de ressources humaines pour monter les grands projets. Et paradoxalement, les projets deviennent de plus en plus complexes.

D'où l'importance de créer une agence départementale d'ingénierie à la fois technique et financière. L'enjeu est de pallier le manque de ressources des petites communes en développant l'assistance juridique et technique, mais aussi en apportant une recherche de financement extérieur (État, Région, Union européenne...) en plus de celui du Département.

Nous avons comme ambition de regrouper tous les acteurs, comme le CAUE et l'Audat au sein de cette même stratégie. Ces partenaires restent, bien sûr, indépendants et autonomes. Nous allons travailler avec eux par conventionnement.



3 - Qu'est-ce qui justifie le label « le Département, 1^{er} partenaire des communes ? »

Tout d'abord avec toutes ses compétences, le Département du Var consacre plus de 900 M€ chaque année aux bénéficiaires des territoires, des Varois et des Varoises, soit près de 5,4 milliards d'euros d'ici 2028. Cette année 2024, avec la nouvelle politique d'aide aux communes, nous pouvons accompagner les maires de la phase faisabilité d'un projet jusqu'à son financement. Si vous avez un projet bien pensé, pour lequel les études ont été réalisées, qu'on vous accompagne sur la maîtrise d'ouvrage, la recherche de financement et le financement : votre projet a toutes ses chances de voir le jour et de répondre parfaitement aux attentes et aux besoins des habitants. En considérant le seul montant de l'aide directe à l'investissement des communes, porté à 48 millions d'euros en 2023, le Département est plus que jamais le 1^{er} partenaire financier des communes. Aujourd'hui, il est le seul à réaffirmer un tel partenariat.



Nouvelle politique départementale d'aide aux communes

C'est avec une réelle ambition d'équité et de solidarité territoriales, et une volonté affichée d'implication des conseillers départementaux, qu'est née la nouvelle orientation en matière d'aide aux communes. Cette politique d'investissement prend, depuis le 3 avril 2023 date de son vote, une nouvelle forme. Elle se décline en trois axes afin de répondre au mieux à la pluralité des identités des territoires. Le premier axe, le Fonds d'initiative cantonale, à hauteur de 160 000 € par an et par canton, est directement animé

par les conseillers départementaux et concerne les projets d'investissement de plus petite envergure. Les aides aux projets communaux constituent l'axe 2 et viennent en financement d'aménagements plus conséquents en matière d'espaces ou de bâtiments publics, de voirie, de bâtiments patrimoniaux, d'eau et d'assainissement. Enfin, les grands projets structurants d'intérêt départemental sont financés par l'axe 3, par thématique. Y sont éligibles les projets urbains des centres anciens, la construction durable de bâtiments de

services aux publics (école, gymnase, stade, salle polyvalente, maison de santé...), les installations de prévention des risques naturels, de préservation de la ressource en eau (hors adduction) et de protection de la mer et du littoral, les investissements d'économie d'eau et d'énergies, les équipements d'intermodalité avec des mobilités douces et du covoiturage, les structures sociales, les parcs urbains, les équipements sportifs, touristiques et culturels et les innovations, les services numériques et services aux administrés.

Quelques projets communaux financés par l'aide aux communes

Le Département, 1^{er} partenaire des communes, se met à leur service. Petite sélection de projets qui font sens sur leur territoire et dont l'aide a été votée en 2023.

1 - Réalisation d'une voie douce à Saint-Cyr-sur-Mer

250 000 €, soit 25 % du coût du projet, c'est le montant de la subvention départementale pour la création d'une voie douce à Saint-Cyr-sur-Mer, inaugurée le 14 octobre 2023. Elle permet de relier le centre-ville à la plage des Lecques en favorisant les modes de déplacement doux et en sécurisant les piétons. D'une largeur de 4,20 m, elle est accolée à une route communale et offre la possibilité aux cyclistes et piétons d'évoluer en toute sécurité.



2 - Extension et rehabilitation du groupe scolaire à Tavernes

Depuis deux ans, pour répondre à l'évolution croissante du nombre d'élèves et de demi-pensionnaires inscrits au groupe scolaire de Tavernes, la Commune a réalisé une extension provisoire de son restaurant scolaire. Pour autant, cette solution ne pouvant pas perdurer dans le temps, elle a décidé de réaliser un restaurant scolaire neuf qui sera implanté sur la parcelle attenante au groupe scolaire. Pour cette première phase, le Département a accordé une subvention de 250 000 €. Dans un second temps, une réhabilitation globale du groupe scolaire sera effectuée pour remédier aux problématiques d'isolations thermiques, d'infiltrations d'eau liées aux constructions des années 60.





3 - Restructuration des rues piétonnes du centre ancien à Draguignan

Accroître l'attractivité commerciale et touristique du centre-ville de Draguignan c'est tout l'enjeu de l'aménagement des rues piétonnes de la ville. Ces travaux, débutés en septembre 2023, devraient se terminer en novembre 2024. Ils vont permettre de rénover les canalisations d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées qui datent de 1972 tout en redonnant une cohérence au cœur de la commune et en modernisant son centre. Le Département du Var a apporté son soutien à cette opération d'envergure en finançant 600 000 € sur un montant total d'1 M€.

4 - Rénovation énergétique des structures d'accueil de l'enfance à Sainte-Maxime

À Sainte-Maxime, les crèches et les écoles datent des années 1970. Si elles sont encore en très bon état, leurs performances énergétiques ne répondent pas aux exigences actuelles (confort des usagers, coût de maintenance, impact environnemental). Des travaux de rénovation sont en cours. Ils comprennent le remplacement des installations de chauffage et l'isolation thermique des bâtiments. Le Département participe à hauteur de 413 000 € sur un montant total de 1,36 M€.



5 - Aménagement d'une piste de pump track à Belgentier

Arrivé en France il n'y a qu'une dizaine d'années, le pump track est une activité sportive en plein essor. Comme de nombreuses communes varoises, Belgentier a souhaité construire sa piste de pump track afin de se doter d'un équipement sportif d'un type nouveau. Il s'agit d'un circuit urbain constitué de bosses et virages pour les vélos, skate, rollers, trottinettes... Pour un montant total de 185 000 € TTC, dont 90 000 € du Conseil départemental du Var, la pump track de Belgentier est désormais accessible à tous.



ET AUSSI...

- ▶ Callas, création d'une aire de sports et de loisirs à l'entrée du village
- ▶ Saint-Zacharie, rénovation innovante et écologique du stade François Coulomb
- ▶ La Garde, rénovation énergétique des bâtiments communaux et du stade
- ▶ La Valette-du-Var, reconstruction des écoles et du gymnase en centre-ville
- ▶ Saint-Paul-en-Forêt, extension du groupe scolaire communal
- ▶ Montauroux, aménagement d'un parking de 73 places à proximité immédiate des écoles, de la médiathèque et de la maison médicale
- ▶ Saint-Raphaël, mise en sécurité du cheminement piéton du Pont sis avenue du général Leclerc

Des agents départementaux au service des communes

Le service de l'Aide aux communes se compose d'une responsable, Amandine Césari et d'une équipe d'instructeurs, Karine Quessada, Danièle Lo Piccolo et Alain Guarino. Chacun est chargé d'un secteur géographique. Concrètement, les demandes de subvention sont déposées par les communes, sur la plateforme teleservices.var.fr. Le service instruit, ensuite, les dossiers pour qu'ils passent en commission, vérifie leur complétude administrative et fait le lien avec les mairies. Les délais d'instruction ont été considérablement réduits et certains dossiers ont été traités en deux mois. Une fois les aides votées, les agents gèrent la phase de paiement qui peut s'étaler de 3 à 5 ans.



Comme le confie Amandine Césari, avec grand enthousiasme, « grâce au nouveau dispositif d'aide aux communes, il y a un réel dynamisme autour de cette politique. Nous sommes depuis un an dans un élan très positif. Toute l'équipe a accompagné ce changement avec beaucoup d'engagement. En 6 mois, nous avons passé autant de dossiers qu'en 2 ans. Et le retour des maires est extrêmement gratifiant car ils sont simplement satisfaits du service que nous leur rendons. C'est une belle reconnaissance pour nous, agents du service public ».

Marie-Flore Lassonnery est, pour sa part, chargée de projets transversaux de la Direction de l'ingénierie territoriale. Elle apporte un appui sur différents dossiers que ce soit sur le volet administratif, le volet prévention, le volet instruction de financement, ou encore le suivi du risque sanitaire dans le domaine agricole. Elle a également été associée à l'initiation de la nouvelle démarche d'aide aux communes. « J'ai notamment travaillé sur la conception d'outils d'instruction complémentaires à ceux que l'équipe avait déjà. J'ai également participé à de nombreuses visites de Marc Lauriol auprès des maires de communes varoises. Enfin, j'ai aussi collaboré à la réflexion autour de l'axe 3 de la nouvelle politique départementale qui concerne les projets structurants portés par des communes ou des intercommunalités ».

Florence Dumayne,
directrice générale des services
de la commune de Garéoult



« La nouvelle procédure d'aide aux communes est un système simple, avec un interlocuteur unique, ce qui est pratique. Elle apporte aussi beaucoup de transparence ».

Ils ont dit...

Christophe Barnabot,
directeur de l'ingénierie territoriale
au Département du Var



« Au Département du Var, depuis 2023, le service de l'aide aux communes dépend de la Direction de l'ingénierie territoriale. Ce qui signifie qu'il est complètement orienté vers les services aux territoires. Sous l'impulsion de Marc Lauriol, les agents départementaux ont ainsi rapidement répondu à la commande du président, Jean-Louis Masson. Ils ont fait preuve d'une grande réactivité et d'une belle mobilisation avec un vrai souci d'efficacité et la volonté de trouver des outils facilitateurs. C'est un format inédit : le président qui délègue l'aide aux communes, politique très stratégique, à un élu. Marc Lauriol, conseiller départemental en a pris le pilotage, en lien avec l'ensemble des élus départementaux, allant jusqu'à la rencontre sur le terrain de plus de 140 maires et élus locaux. Tous les acteurs de cette nouvelle stratégie, élus comme administration, ont travaillé ensemble et joué la complémentarité. Pendant tout 2023, l'effort a été aussi bien quantitatif que qualitatif et collectif. Et le fait que le Département aille à la rencontre des communes dans ce cadre-là, a été très enrichissant pour notre collectivité mais également pour les communes. Le Département est bien à leur service. C'est leur premier partenaire ».

« La démarche de venir à la rencontre d'une commune est constructive et productive. Lors de la venue de Marc Lauriol à Montauroux, nous avons pu expliquer notre problématique du moment, sur un projet. Et nous avons le sentiment d'avoir été entendus. C'est très important. Dans cette nouvelle démarche, le Département va répondre à chaque commune selon ses besoins du moment. C'est rassurant et forcément productif. Cela nous apporte aussi une lisibilité sur le montage de nos projets sur le temps du mandat. On ne peut pas se permettre de ne pas savoir sur quoi on peut compter ».



Jean-Yves Huet,
maire de Montauroux

« La démarche de venir à la rencontre d'une commune est constructive et productive. Lors de la venue de Marc Lauriol à Montauroux, nous avons pu expliquer notre problématique du moment, sur un projet. Et nous avons le sentiment d'avoir été entendus. C'est très important. Dans cette nouvelle démarche, le Département va répondre à chaque commune selon ses besoins du moment. C'est rassurant et forcément productif. Cela nous apporte aussi une lisibilité sur le montage de nos projets sur le temps du mandat. On ne peut pas se permettre de ne pas savoir sur quoi on peut compter ».

Var ingénierie, une Agence technique départementale au service des territoires

« **A**vec Var ingénierie, nous allons consolider le montage des projets. Nous offrons aux communes une clarification de l'offre de l'ingénierie départementale, de la lisibilité. Et surtout, nous mettons au service des communes toutes les compétences, les savoir-faire des agents départementaux », nous explique Didar Gelas, directrice générale adjointe au Département du Var chargée de la citoyenneté et du développement des territoires.



© Adobe Stock

LE STATUT : un établissement public administratif rattaché au Département.

LES DOMAINES D'INTERVENTION : l'assainissement et la protection des ressources en eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la voirie, la mobilité, l'aménagement et l'habitat.

LES BÉNÉFICIAIRES : toutes les collectivités territoriales adhérentes à l'agence dont les 81 communes rurales déjà éligibles à l'assistance technique directe du Département.

LES PARTENAIRES : tous les acteurs opérant dans le champ de l'ingénierie publique comme le CAUE ou l'Audat.

LE MOT DE L'ÉLU, MARC LAURIOL : « *Demain, nous allons couvrir l'intégralité des besoins des 81 petites communes varoises. C'est ce que nous souhaitons.* ».

*La loi NOTRe du 7 août 2015 a affirmé le positionnement du Département en tant que chef de file des solidarités territoriales et conforté de fait son rôle en matière de développement et d'aménagement des territoires.



© Adobe Stock

Rémy Tollari, architecte à Var ingénierie

Recruté en septembre 2023 par le Département du Var pour accompagner, comprendre et soutenir la concrétisation des projets communaux, Rémy Tollari, architecte expérimenté, a rejoint l'équipe de l'aide aux communes de la Direction de l'ingénierie territoriale. Dès la création fin janvier de Var ingénierie, il sera mis à disposition de cet établissement public administratif. Pour autant depuis septembre dernier, en binôme avec Christophe Barnabot, « nous avons rencontré une dizaine de maires dans leur mairie. Ces premières rencontres ont rapidement permis de tisser un lien de confiance, renforçant la coopération entre le Département et les acteurs ruraux pour un développement solidaire et durable de nos territoires. Car notre approche vise à simplifier l'identification des intervenants, à organiser les aspects juridiques et administratifs, à rechercher des financements et à gérer les aspects techniques des projets soumis par les collectivités ». Un véritable challenge que Rémy Tollari souhaite relever pour in fine : « Redonner aux communes rurales leur place dans le territoire ».



Le CAUE*, un partenaire aux conseils avisés

Architectes, paysagistes, urbanistes... le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Var apporte une approche pluridisciplinaire au service des projets. C'est tout l'intérêt de ce partenaire de proximité des particuliers et collectivités varoises : « Lorsqu'on nous demande d'étudier un projet, notre toute première réflexion est de vérifier l'opportunité du projet et ensuite de le replacer dans son contexte environnemental, sociétal... », résume Wilfrid Jaubert, directeur général du CAUE Var.

Que ce soit un projet d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et de paysage, cette esquisse de projet offre une véritable aide à la décision en amont. Ce partenariat s'inscrit dans le respect des compétences de chacun pour servir au mieux les projets des communes.

*Issu de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, créé à l'initiative du Conseil départemental du Var en 1984, le CAUE Var est une association investie d'une mission d'intérêt public et financée par une partie de la taxe d'aménagement.





Un musée tout beau, tous Beaux-Arts à Draguignan

« C'est une réalisation qui fait briller le Var », a insisté Jean-Louis Masson, président du Conseil départemental, lors de l'inauguration le 16 novembre dernier, du Musée des Beaux-Arts de Draguignan qui s'est déroulée en présence, entre autres personnalités, de Myriam Garcia, sous-préfète de Draguignan, Richard Strambio, maire de Draguignan et des élus départementaux, Véronique Lenoir, Christine Niccoletti, Grégory Loew et Nathalie Perez Leroux.

Cette infrastructure culturelle majeure vient de connaître une profonde rénovation.

Rénovation architecturale avec une restructuration totale de l'intérieur du bâtiment mais également rénovation sur le fond avec la restauration de près de 90 % des œuvres de la collection. Le Département a contribué à cette opération avec une participation financière de plus de 2 M€.



Les conseillers départementaux du CANTON DE DRAGUIGNAN

Grégory LOEW

Christine NICCOLETTI



Var Insertion Travail : de premiers résultats encourageants



Réunis au Conseil départemental du Var le 14 novembre 2023, tous les acteurs partenaires du dispositif Var Insertion Travail se sont félicités des premiers résultats constatés. Désormais, 100 % des nouveaux allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sont reçus dans les dix jours pour un premier rendez-vous des droits et des devoirs.

« Nous sommes pleinement opérationnels et le dispositif fonctionne bien », indique Lydie Onteniente, conseillère départementale, présidente de la Commission insertion et action sociale.

« Rien n'aurait été possible sans la volonté de tous les acteurs partenaires de la démarche », précise le président du Conseil départemental, Jean-Louis Masson.



Les conseillers départementaux

Christian SIMON,
chargé de mission Agriculture

Louis REYNIER,
président de la Commission préservation
des espaces forestiers et agricoles
et des risques sanitaires



3€

C'est le prix facturé aux familles et maintenu par le Conseil départemental du Var pour un repas à la cantine scolaire dans les collèges et ce, malgré la hausse du coût des denrées alimentaires.

C'est un acte fort du Département du Var, solidaire envers les familles varoises qui ne payent que 3 € sur les 9 € du prix de revient d'un repas. Une mesure accompagnée par une valorisation des circuits courts pour que tous les collégiens varois demi-pensionnaires puissent manger des produits frais, locaux et de qualité supérieure à un juste prix.

Le Var au Salon international de l'agriculture 2024 à Paris

Porte de Versailles dans le hall 3 de Paris expo, c'est sur la place d'un village avec son marché provençal que les visiteurs seront accueillis sur le stand du Var au Salon international de l'agriculture, du 24 février au 3 mars 2024. Dégustations et présentation de produits locaux par les agriculteurs varois, expériences immersives à 360° dans les exploitations agricoles réalisées par des étudiants de l'Université de Toulon*, découverte de la destination #LeVar... de nombreuses animations vont rythmer ces 9 jours de salon. Le point d'orgue sera sûrement le mercredi 29 février avec l'inauguration du stand Le Var en présence de Jean-Louis Masson, président du Département du Var et de nombreux conseillers départementaux.

* en formation d'ingénieur informatique Sciences et Technologies des Médias Numériques

Var eau 2050 : c'est parti !

L'eau est un enjeu pour les prochaines décennies. Dans le Var, elle est au cœur de toutes les préoccupations. Le Département du Var s'inquiète du devenir de l'eau, de l'impact du changement climatique sur nos ressources, de l'équité entre les territoires et du partage des ressources en eau avec les départements limitrophes notamment. C'est pourquoi, en moins d'un an, le Département est passé de son intention de fédérer tous les acteurs de l'eau à la concrétisation en signant en décembre dernier un marché avec le Cerema*. Il caractérise aujourd'hui des engagements respectifs dans la réalisation de Var Eau 2050.

« Pour autant, nous n'attendons pas 2050 pour mener des actions. D'ici fin 2024, après plus d'un an d'expertise, de partage de connaissances et de construction de scénario avec les acteurs des territoires, progressivement, nous mettrons en œuvre des mesures », assurent Jean-Louis Masson, président du Département du Var et Christine Niccoletti, conseillère départementale en charge de l'ingénierie territoriale.

*Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.



Var 1944 : participez à l'histoire du débarquement !



Le conseiller départemental Philippe LEONELLI,
chargé de mission Var 1944

Garder vivante la mémoire des soldats, des femmes et des hommes qui ont pris part aux opérations d'août 1944 pour la libération du sud de la France. Ce devoir nous incombe pour mesurer les luttes et les sacrifices qui ont été consentis afin de nous permettre de vivre dans un monde libre. À ce titre, le

Département du Var s'engage dans la collecte d'archives et de fonds documentaires afin de conserver les traces de cette période. Si vous êtes en possession de documents sur cette période et que vous souhaitez les partager, **il vous suffit de scanner ce QR code ou de vous rendre sur le site teleservices.var.fr/route-du-debarquement**, de créer un compte et de les déposer de manière dématérialisée. Ce dépôt offre aussi l'opportunité de sécuriser les documents. Les archives collectées restent totalement accessibles si besoin au donateur. Vos documents seront valorisés en les classant et en les mettant à disposition de tous les publics (chercheurs, historiens, étudiants, institutions œuvrant dans le même domaine), par la réalisation d'expositions et de publications dans les magazines, les sites internet, les réseaux sociaux du Département du Var.



189

jeunes champions varois ont été récompensés par le Département du Var, lors de la Soirée des champions, le 1^{er} décembre, en présence de Jean-Louis Masson, président du Conseil départemental et de nombreux élus départementaux. Véritables ambassadeurs du sport en France et à l'étranger, ils sont des symboles de réussite et font rayonner le Var.

40 nouveaux véhicules pour soutenir le maintien à domicile

Pour aider les personnes âgées et/ou handicapées à bien vivre chez elles, le Département soutient les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) (lire notre article page 24). Dans le Var, le Département a engagé avec 26 SAAD un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour un montant de 4,5 M€. Et les actions retenues s'inscrivent dans différentes thématiques qui ont toutes comme objectif l'amélioration de la qualité des prestations servies aux usagers. Parmi elles, la mobilité des salariés reste un enjeu fort du maintien à domicile dans un secteur où les contraintes en termes de nombre de déplacements et de rythme de travail séquentiel



sont importantes. Pour répondre à cette problématique, le Département a financé pour les 242 salariés de l'association Acap, qui accompagne 980 bénéficiaires varois, la location d'une flotte de 120 véhicules de fonction.

Pour marquer cette action, une cérémonie de remise des clés officielle a été organisée en fin d'année à Saint-Raphaël.



La conseillère départementale Françoise LEGRAIEN,
présidente de la Commission autonomie et handicap

Vers un label UNESCO-GEOPARK pour la Provence varisque

Les côtes du Var et des Alpes-Maritimes présentent un patrimoine géologique remarquable très ancien, fondateur de la Provence. Cet ensemble unique, à dominante cristalline, connu par la communauté scientifique sous le nom de Provence varisque, comprend les massifs des Maures, du Tanneron et de l'Esterel. Pour mieux faire connaître et préserver cet héritage géologique exceptionnel mais aussi notre patrimoine naturel, culturel et immatériel, le Conseil départemental du Var a décidé de lancer la création d'un géoparc, baptisé Géoparc Socle de Provence (French Riviera) en vue d'obtenir le label UNESCO-GEOPARK. En décembre dernier, il s'est officiellement engagé avec le Département des Alpes-Maritimes autour de coopérations d'actions valorisant la démarche Géoparc de l'Unesco à l'échelle internationale.

Le projet de Géoparc s'inscrit dans une démarche globale de développement local, de partage scientifique et de préservation du patrimoine en lien avec les acteurs du territoire mais également à travers des rapprochements avec d'autres sites labellisés. 58 communes, dont 51 communes varoises et 7 communes azuréennes, associées à la démarche, sont dans le périmètre du Géoparc Socle de Provence (French Riviera).



La conseillère départementale

Martine ARENAS,
présidente de la Commission environnement, espaces naturels sensibles (ENS) et maisons de la nature



**Les conseillers départementaux
du CANTON DE BRIGNOLES**
Didier BRÉMOND
Chantal LASSOUTANIE

RENDEZ-VOUS LE 1^{ER} MARS pour visiter l'Abbaye de La Celle et (re)découvrir tous ses secrets. En janvier et février, le monument n'est accessible que sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires. Dès le mois de mars, il rouvre à tous du mardi au dimanche de 10 h à 17 h 30. **Plus d'infos sur abbayedelacelle.fr ou au 04 98 05 05 05.**



Comme leurs aînés, ils sont 46 élus. 46 collégiens scolarisés en classe de 5^e dans les établissements privés et publics du Var représentent leurs camarades au sein du Conseil départemental des jeunes, le temps d'un mandat de deux ans.

Présentation



Canton n°13 - Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Collège Henri Matisse
Suzon ALSINA BLANCHARD
Mathéo POL



Canton n°1 - Brignoles
Collège Sainte Jeanne d'Arc
Noa GABRIEL
Pierre-Yves SCHMITT



Canton n°7 - Garéoult
Collège Guy de Maupassant
Lilou BOENS
Baptiste ROBERT



Canton n°12 - Saint-Cyr-sur-Mer
Collège Jean Giono - Le Beausset
Emy BASSARD
Ethan SERVAIS-HERIAUD



Canton n°10 - Ollioules
Collège Saint Joseph
Cléa CARUSO
Raphaël NAGRAL



Canton n°16 - La Seyne-sur-Mer 1
Collège Marie Curie
Kelya MAIREL
Merwan BAHLOUL



Canton n°17 - La Seyne-sur-Mer 2
Collège L'Herminier
Jade HOCHIN
Marius GUIBERT

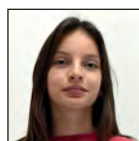
Canton n°6 - La Garde
Collège Irène et Frédéric Joliot Curie - Carqueiranne
Lana LE DANTEC
Théo ALLEGRO



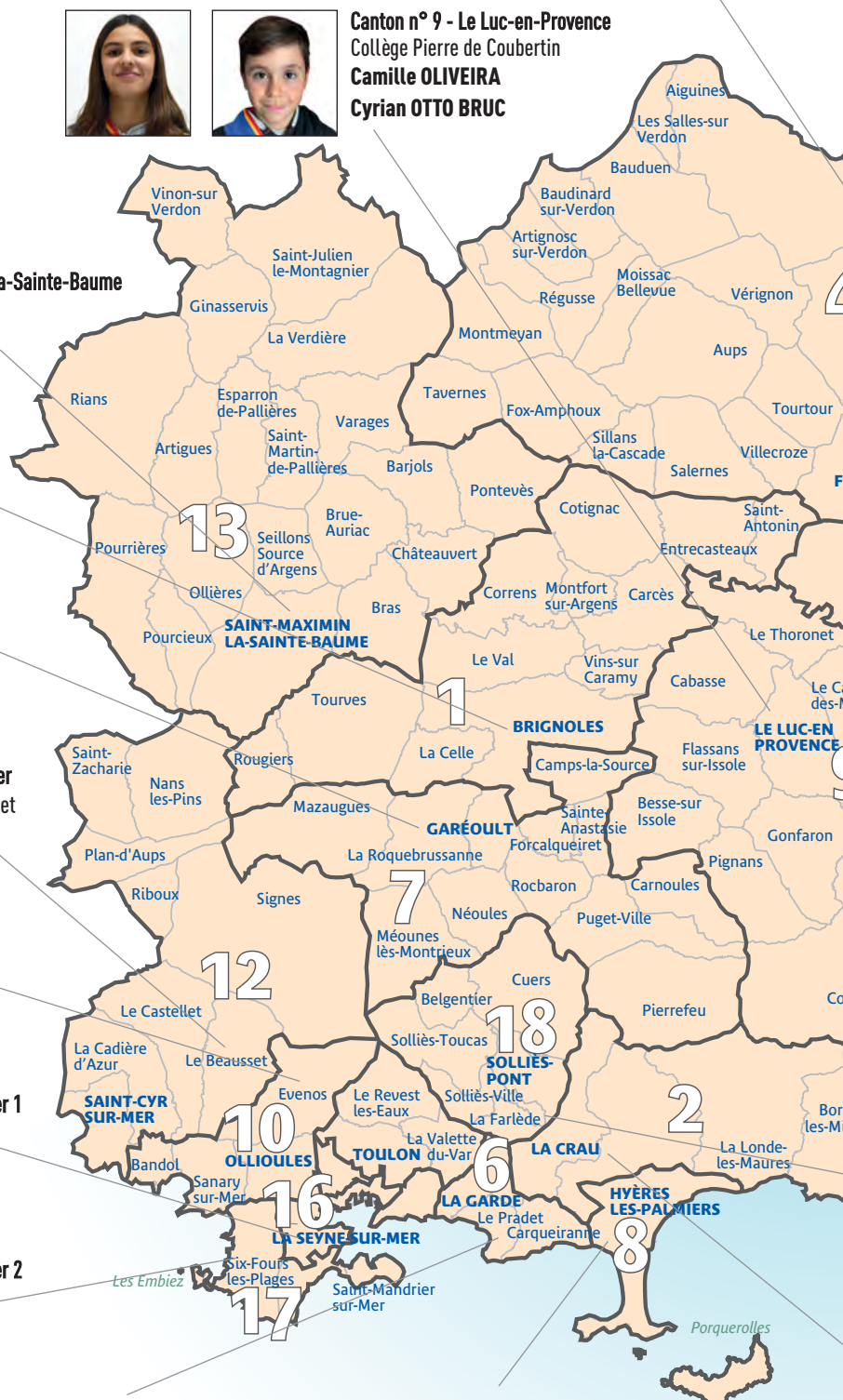
Canton n°8 - Hyères-les-Palmiers
Collège Marcel Rivière
Liyana KRIBA
Marius TROIETTO



Canton n°4 - Flayosc
Collège Jean Cavallès - Figanières
Lina ABDU
Livio COLETTI



Canton n°9 - Le Luc-en-Provence
Collège Pierre de Coubertin
Camille OLIVEIRA
Cyrian OTTO BRUC



LE VAR, vos territoires, vos jeunes élus

The map displays the 23 cantons of the Var department, each with its name and number. Lines connect the cantons to their respective young elected representatives, whose names and schools are listed below. A circular inset highlights the Toulon area, showing cantons 19, 20, 21, and 22.

Canton	Collège	Jeunes élus
3 - DRAGUIGNAN	Collège Général Ferrié	Callista BOUTON, Marin TYLINSKI
5 - FRÉJUS	Collège Les Chênes	Lila VILLARD, Johan VIMOND
11 - Roquebrune-sur-Argens	Collège Gabrielle Colette - Puget-sur-Argens	Laura KOURLINE, Lenny JEAN ALEXIS
14 - Saint-Raphaël	Collège Alphonse Karr	Yaël CARDON, Mohamed LAFFEUR
15 - Sainte-Maxime	Collège Berty Albrecht	Clothilde ROBERT, Théo-Marie DELAROCHE
20 - Toulon 2	Collège La Marquissanne	Leeyah BERBARA, Louis GRAZI
21 - Toulon 3	Collège Alphonse Daudet - La Valette-du-Var	Bixente LAFITTE MATHERON, Maxime RICHARTE
22 - Toulon 4	Collège Bon Accueil	Léa LAVILLE, Pierre-Eric PETRESCO
23 - Vidauban	Collège Paul-Émile Victor	Inès TOUIL, Adin ABOU
2 - La Crau	Collège Le Fenouillet	Jade BENKEMOUN, Margaux LE COUPANEC
18 - Solliès-Pont	Collège André Malraux - La Farlède	Lina CHASSAN, Yanis LEKHCHINE

Être aidé et accompagné pour vivre et vieillir à domicile



Le Département du Var consacre **336 M€** à sa politique en faveur de l'autonomie

21 170 personnes bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et **6 095** reçoivent la Prestation de compensation du handicap (PCH)

134 Services d'aide et d'accompagnement à domicile œuvrent partout sur le territoire et effectuent **5 millions** d'heures de prestations ce qui équivaut à environ **2 600** emplois à temps plein

La première édition de *Var emplois à domicile, le salon des métiers*, en novembre dernier à Toulon, a permis de mettre en lumière les Services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Acteurs incontournables de la politique sociale du Département du Var pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, ils recrutent partout sur le territoire.

C'est un secteur professionnel souvent dévalorisé. Et pourtant essentiel. Les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) sont indispensables au quotidien de plus de 27 000 Varoises et Varois bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la Prestation de compensation du handicap (PCH). Deux aides versées par le Conseil départemental du Var, gérées par sa Direction de l'autonomie, qui leur permettent de continuer à vivre chez eux, le plus longtemps possible et dans de bonnes conditions, puisqu'elles financent des prestations opérées par les Services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Leur champ d'action est vaste : aide administrative, préparation des repas, aide à la toilette et à l'habillage, accompagnement à la promenade et, bien sûr, entretien du logement et du linge. Un dernier aspect du métier qui a tendance à effacer les autres, pourtant prioritaires. « *C'est une profession qui a du sens, souvent exercée par vocation, où le lien social est primordial* », décrit Adeline Plotton, coordinatrice générale de l'association Solidom qui vient en aide à environ 1 200 personnes. « *C'est pour cela que lorsque nous recrutons nous priorisons le savoir-être des candidats* ».

Lors de *Var emplois à domicile, le salon des métiers*, de très nombreux candidats ont pu déposer des CV auprès de ces structures mais aussi participer à des ateliers immersifs, échanger avec des personnels en poste et des personnes âgées... Une première édition réussie, co-organisée par Pôle emploi, décrite par le président du Département du Var, Jean-Louis Masson, comme « *une démarche co-construite en faveur de l'emploi qui permet une rencontre entre des personnes qui cherchent du travail, un public qui a besoin d'accompagnement et des entreprises qui recrutent* ». D'autres éditions sont à venir, dans différentes communes varoises.



Anna Billerach,
accompagnée à domicile

« J'ai tout de suite adopté Bernadette ! C'est elle qui vient chez moi deux heures par semaine pour m'aider dans mon quotidien.

Car bien que je sois encore autonome, j'ai besoin d'assistance pour certaines tâches et certaines démarches et Bernadette sait toujours ce qu'il y a à faire dans la maison. Elle est formidable. Je ne pouvais trouver mieux et j'aurais du mal à m'en passer, si un jour elle ne pouvait plus venir ».

Elles ont dit...

Nadège Dodici,
salariée de l'Acap, association
d'aide à la personne

« Cela fait dix ans que je travaille comme aide à domicile au sein de l'Acap. Au départ, je me suis tournée vers ce métier car il m'offrait des horaires me permettant d'être présente auprès de mes enfants. Mais aussi, et surtout, parce que j'avais un bon contact avec les personnes âgées, que j'aime beaucoup. Les personnes chez qui j'interviens m'accueillent toujours avec sourire et bienveillance. Nous avons développé un contact fort, presque familial. Le lien social constitue une grande partie de nos missions. Nous sommes plus que des aides ménagères ! Nous aidons aux courses, nous pouvons accompagner les personnes en dehors de leur domicile, les assister dans leurs démarches administratives... C'est un métier très enrichissant ».



Léonie Engewicht,
directrice des services de l'Entr'aide sociale du Var,
service d'accompagnement et d'aide à domicile

« Nous connaissons des problèmes de recrutement liés à une image peu attractive du secteur de l'accompagnement et l'aide à domicile. Une image ancrée sur l'aide ménagère alors que nos missions sont très diversifiées. Préparation des repas, aide à la mobilité, assistance administrative, promenade, lecture... C'est du lien social avant tout. Et ce côté-là du métier, on ne le connaît qu'après l'installation d'une confiance entre l'aide à domicile et la personne chez qui elle intervient. Mon rôle, en tant que directrice de structure, est d'accompagner nos personnels vers toujours plus de professionnalisation, notamment grâce à la formation. Cela permet de faire face à certaines situations et contribue à la revalorisation de ce métier qui ne nécessite pas de diplôme ».

«



3 questions à...

Françoise Legraien,
conseillère départementale du Var
présidente de la Commission
autonomie et handicap

1 - Quels sont les grands axes de la politique départementale en matière d'autonomie des personnes ?

Deux grandes orientations en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de

handicap ont été définies dans le schéma départemental de l'autonomie : permettre aux personnes qui le souhaitent de bien vieillir à domicile et améliorer les conditions de vie en établissement. En 2023, le Conseil départemental du Var a consacré 336 M€ à sa politique de l'autonomie avec un budget de plus de 124 M€ pour l'Allocation personnalisée d'autonomie et de 73 M€ pour la Prestation de compensation du handicap. Par ailleurs, 19 M€ supplémentaires ont été mobilisés pour la réhabilitation des établissements afin qu'ils puissent toujours mieux accueillir tous les publics.

2 - Demain, quel est l'enjeu ? Comment y faire face ?

À l'orée de 2050, le Var comptera deux fois plus de personnes âgées de plus de 75 ans. Nous devons prendre en compte les besoins croissants liés à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en favorisant le maintien à domicile le plus longtemps possible puisque c'est leur souhait.

Pour cela, le Département met en place des actions en faveur de ces publics et de leurs aidants. Nous développons par exemple des actions de prévention en finançant des structures associatives ou publiques qui proposent sur les territoires des ateliers sur le bien être, l'activité physique adaptée ou le numérique par exemple.

Le Département soutient également le développement de l'habitat inclusif en y consacrant 7 M€. Cette nouvelle forme d'habitat s'adresse à toute personne âgée ou en situation de handicap qui souhaite bénéficier d'un espace privatif tout en partageant avec d'autres un projet de vie sociale. Bien vivre et bien vieillir mais jamais seul !

VIATRAJECTOIRE GRAND ÂGE : un nouvel outil d'aide pour l'orientation et l'admission des personnes âgées vers les établissements médico-sociaux

Lorsque le maintien à domicile des personnes âgées n'est plus possible, il faut alors se tourner vers les établissements médico-sociaux : Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), résidences autonomie, accueils de jour et Unités de soins de longue durée (USLD). Afin d'aider les familles et les personnes âgées dans leurs démarches, ViaTrajectoire Grand Âge a été déployé fin 2023 dans le Var. Il permet aux usagers et à leurs proches de s'inscrire et de suivre leur demande et, aux établissements, de gérer leur liste d'attente.

3 - Le Département du Var, avec Pôle emploi, a organisé pour la première fois Var emplois à domicile, le salon des métiers. Pour quelles raisons ?

L'objectif de cette manifestation était de soutenir et valoriser un secteur d'activité en tension, qui rencontre des difficultés de recrutement. Les services d'aide et d'accompagnement à domicile sont, avec les aides à domicile, des acteurs essentiels du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il s'agissait, grâce à Pôle emploi, de mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les services qui recrutent, mais également de faire découvrir ces métiers ô combien nobles. Près de 1 000 personnes ont participé à cette première édition. Nous renouvelerons en 2024 cet événement sur un autre territoire varois. ■

Avec
**ViaTrajectoire
Grand Âge**
trouver un établissement
pour personnes âgées n'a
jamais été aussi simple !

ViaTrajectoire



© Freepix

Le plan de viabilité hivernale, qu'est-ce que c'est ?

Verglas, brouillard givrant et même neige ! En hiver, la météo peut rendre le réseau routier dangereux, voire impraticable, et dégrader considérablement les conditions de circulation. Entre le 15 novembre et le 15 mars, le Département du Var, chargé de 3 200 km de routes départementales, met en place une organisation spécifique pour surveiller l'état du réseau, réduire la gêne occasionnée et faire face aux événements hivernaux.



© Freepix



© Freepix

Le plan de viabilité hivernale

Chaque année, du 15 novembre au 15 mars, le Département du Var met en œuvre son plan de viabilité hivernale. Objectif : assurer la sécurité des usagers de la route durant l'hiver et leur permettre de circuler dans les meilleures conditions sur les 3 200 km du réseau routier départemental.



© Freepix

Comment fonctionne la veille météo ?

Le suivi des conditions météorologiques dans le Var est effectué en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par le Bureau central d'exploitation à partir des prévisions fournies par le prestataire météo du Département. Des astreintes sont organisées pour assurer la continuité du service et intervenir si un événement météorologique survient.

Les pôles territoriaux départementaux s'organisent de manière à assurer un suivi des prévisions météo et à mettre en alerte les équipes d'intervention pour réaliser une surveillance du réseau ou une intervention. Plus de 230 agents de la DIM sont concernés par le dispositif de viabilité hivernale pour assurer la veille météo, la coordination d'équipes, les interventions logistiques, la surveillance ou les interventions sur le réseau routier.

Comment s'organise le dispositif hivernal sur les routes départementales ?

Grâce à une veille météo, les équipes de la Direction des infrastructures et mobilité (DIM) du Conseil départemental du Var peuvent connaître et anticiper les prévisions de dégradation du climat. Elles disposent de moyens matériels comme des engins de salage et de déneigement mais également de moyens humains compétents comme des chauffeurs formés. Les agents sont prêts à intervenir en permanence pour saler et/ou déneiger les routes, si les conditions le nécessitent.



© Freepix

Les actions de salage ou de déneigement sont organisées afin que le réseau soit praticable avec la meilleure sécurité possible dès 7 heures du matin. Des circuits d'intervention sont prédéfinis, avec en priorité, les axes principaux, les itinéraires de transport scolaire ou les dessertes des collèges.

An aerial photograph of the village of Mons, France. The village is built on a hillside, surrounded by dense green forests. In the background, a large, rugged mountain range stretches across the horizon under a clear blue sky. The village features traditional stone buildings with red-tiled roofs. A winding road is visible through the trees in the foreground.

Mons

C'est en empruntant une route sinueuse, serpentant à travers les forêts, que le village de Mons se dessine progressivement. De forme ovale, ceinturé de remparts, il se dresse haut, à plus de 800 mètres d'altitude. Y pénétrer est la garantie de s'évader. De s'échapper du temps, en se baladant dans ses rues pavées, s'attardant sur ses jolies places et découvrant des enseignes d'antan. De s'émerveiller, aussi, en contemplant de superbes paysages sur le mont Lachens et jusqu'à la mer Méditerranée.

Mons dispose des labels Villages de caractère du Var et Villes et Villages fleuris (2 fleurs). Avant votre visite, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme intercommunal du Pays de Fayence au 04 94 76 01 02.



Xavier Pons, le menuisier du Département

Menuisier, ébéniste, restaurateur de meubles, Xavier Pons est un amoureux du bois.

Depuis 15 ans, il travaille au Conseil départemental du Var, au pôle technique de Draguignan au sein de la Direction des bâtiments et équipements publics. Rencontre avec le menuisier du Département.

C'est sans aucun doute grâce à son arrière grand-père que Xavier Pons s'est tourné vers le métier de menuisier. « *Mon arrière grand-père était menuisier charron. J'ai toujours joué avec des chutes et des cales de bois. Quand il a fallu trouver une orientation à l'école, la menuiserie s'est imposée comme une évidence* », nous confie-t-il.

Avec un CAP et BEP de menuiserie en poche, il obtient son bac professionnel d'ébéniste et s'oriente vers une année de restauration de meubles. Il décide de s'installer comme artisan. Après 4 ans d'entrepreneuriat et une expérience de plusieurs années chez un patron, il rentre au Conseil départemental du Var. C'était il y a 15 ans. Depuis, il enchaîne les réalisations : une cuisine pour un centre social, des étagères dans un bureau, une table pour une salle de réunion, le chariot du père Noël pour les enfants des agents départementaux, la mise aux normes d'accessibilité des banques d'accueil, des abris à composteur en bois dans les collèges, une pergola pour le Centre départemental de

« Mon arrière grand-père était menuisier charron. J'ai toujours joué avec des chutes et des cales de bois. Quand il a fallu trouver une orientation à l'école, la menuiserie s'est imposée comme une évidence ».

Xavier Pons,
menuisier
au Département du Var



l'enfance, des tables à langer pour la Protection maternelle infantile, l'aménagement de l'intérieur des camions des forestiers-sapeurs... Les besoins ne manquent pas. « *Dès que je reçois une demande, je vais rencontrer les agents et évaluer leurs besoins* », explique l'artisan. Puis il imagine le meuble et fait des croquis qu'il leur soumet. Une fois le choix arrêté, il se lance dans la conception. « *C'est assez difficile d'avoir du bois. J'ai plutôt du sapin, des bois du nord. Et je travaille beaucoup avec tout ce qui est panneaux en contreplaqué, mélaminé, du triply - du bois massif croisé en trois plis* ». Il fait également du recyclage de matériaux. Il récupère des meubles, armoires, étagères qui ne sont plus utilisés et leur donne une seconde vie. C'est tout l'intérêt d'avoir un menuisier pour le Conseil départemental. Comme le souligne Patrick Mamolo, responsable du pôle technique de Draguignan, « *le premier avantage, et pas le seul, c'est la réactivité. Le second c'est la possibilité de faire du sur-mesure sans que ce ne soit trop coûteux, le troisième avantage* ».

Xavier Pons y trouve lui aussi son intérêt : « *la créativité et le challenge !* », nous lance-t-il avec son large sourire communicatif. « *Ici, j'imagine les objets à ma façon. Et j'aime relever des défis, imaginer ce que je n'ai pas encore réalisé* ». ■



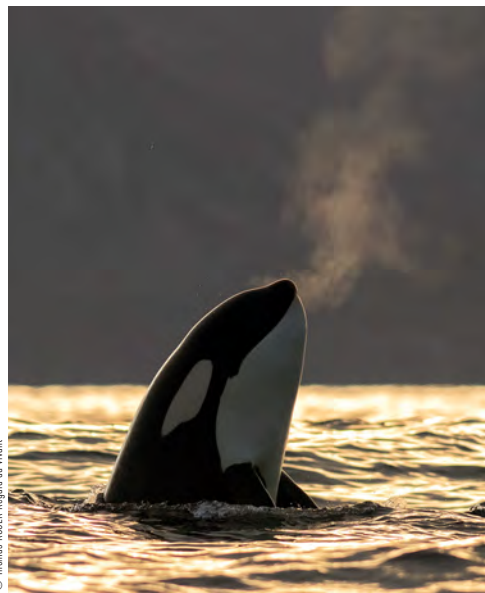
■ PLONGÉE SONORE AVEC LES CÉTACÉS

Jusqu'au 10 mars 2024

Muséum départemental du Var - Toulon

Face au succès de son exposition *Plongée sonore avec les cétacés*, le Muséum départemental du Var prolonge jusqu'au 10 mars 2024 ce voyage hors du commun, en immersion dans les profondeurs abyssales de la Méditerranée. En parallèle de l'exposition, toute une programmation culturelle est organisée : visites guidées, balades contées, ateliers artistiques, concerts déambulatoire, conférences... Entrée gratuite.

Informations et réservations sur museum.var.fr



© Thomas RIGER, Regard du Vivant



Relief funéraire d'Ostie avec scène de course de quadriges dans le Circus Maximus, Ostie (Italie), I^{er} siècle, marbre blanc italien - Musei Vaticani, Città del Vaticano (Cité du Vatican)

■ DÉFIS ET SPORTS, DE L'ANTIQUITÉ À LA RENAISSANCE

Jusqu'au 24 mars 2024

Hôtel départemental des expositions du Var - Draguignan

Jusqu'au 24 mars 2024, plongez dans l'ambiance des Jeux olympiques en visitant *Défis et sports, de l'Antiquité à la Renaissance*, l'exposition d'hiver de l'Hôtel départemental des expositions du Var (HDE Var) à Draguignan. Pour la découvrir, des visites guidées, en compagnie d'un médiateur culturel, vous sont proposées du mercredi au dimanche. Pour les familles, le parcours ludique révèle à travers des jeux, les objets fascinants et les secrets de cette exposition inédite. Des ateliers, poterie et découverte des blasons des chevaliers, sont également accessibles mais uniquement sur réservation auprès des médiateurs de l'HDE Var. Trois visites adaptées en langue des signes sont également au rendez-vous de la programmation culturelle, les 17 janvier, 21 février et 14 mars à 10 h. En partenariat avec le cinéma CGR Chabran de Draguignan, vous pouvez assister à des séances au prix préférentiel de 5 € sur présentation d'un billet d'entrée à l'HDE Var.

Toutes les infos pratiques et la programmation sur hdevar.fr
Réservations visites ou ateliers : mediationhde@var.fr

■ LES SCÈNES DÉPARTEMENTALES - SAISON 2

La seconde édition des Scènes départementales vous promet encore de belles soirées théâtrales dans les auditoriums des collèges.

Cette année, quatre compagnies sont programmées dans huit collèges. La Robe à l'envers propose la pièce *Ansima i me pas*

aux collèges Gérard Philippe à Cogolin et Jean Cavaillès à Figanières.

La compagnie Septembre présente la création *Compteur d'étages* à Rocbaron, collège Pierre Gassendi et à Besse-sur-Issole, collège Frédéric Montenard.

Direction les collèges Geneviève De Gaulle-Anthonioz à Carcès et Lei Garrus

à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume pour des représentations du *Voyage d'O*

par Kairos. Enfin, les collèges Reynier à Six-Fours-les-Plages et Le Vigneret

au Castellet reçoivent la Divine Usine pour *La métamorphose*. Ces soirées,

gratuites et ouvertes à tous, sont offertes par le Département du Var.

Premières dates :

- 2 février, collège Jean Cavaillès à Figanières, et 9 février, collège Gérard Philippe à Cogolin, *Ansima i me pas* par La Robe à l'envers.

- 16 février, collège Frédéric Montenard, *Compteur d'étages* par la Cie Septembre.

Plus d'infos sur var.fr



© Adhèle Struck

4 bonnes raisons de... vous rendre à l'Espace naturel sensible des 4 Frères



**UNE SORTIE NATURE
À RETROUVER SUR
SPORTNATURE.VAR.FR**



Le Département du Var a créé le site internet sportnature.var.fr et l'application pour tablettes et smartphones Sport Nature Var, sur lesquels sont disponibles plus de 120 offres de sorties en plein air (randonnée, VTT, plongée, équitation, etc.). En s'y connectant, il est possible de trouver, d'un simple clic, une activité sportive, sur le territoire de son choix, dont les sentiers de l'Espace naturel sensible des 4 Frères. Il vous suffit de télécharger la fiche de cette randonnée pour en découvrir l'itinéraire détaillé.



Entre Le Beausset et Signes, l'Espace naturel sensible (ENS) des 4 Frères offre près de 380 hectares de nature. Porte d'entrée de nombreuses randonnées, c'est un site exceptionnel au centre duquel se trouve une belle bastide provençale, la Maison départementale de la nature des 4 Frères. La structure va évoluer et devenir un écomusée au printemps prochain : une véritable vitrine de l'identité provençale.

1 découvrir un site exceptionnel

Sur les 380 hectares de l'Espace naturel sensible des 4 Frères au Beausset, une grande diversité de milieux naturels, d'espèces animales et végétales caractéristiques de la Provence se révèle. Une épaisse pinède composée de pins d'Alep, de chênes verts, lièges et kermès et d'espèces aromatiques contraste avec des espaces plus ouverts. Sur 15 hectares autour de la maison, des zones ont été aménagées pour des activités pédagogiques : jardins paysagers, oliviers, potager, vignes, verger... Un massif calcaire, avec de nombreux avens et fissures fait de ce site, un terrain de jeu privilégié pour la spéléologie.



2 Randonner en joëlette

Dans le Var, ce n'est possible qu'ici ! Une joëlette est un fauteuil tout terrain mono-roue qui permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite, avec l'aide de deux à quatre accompagnants. Quatre joëlettes sont à disposition en prêts gratuits, à la demi-journée ou à la journée.

Il suffit de réserver son fauteuil 48 heures à l'avance par téléphone ou mail.

Une fois sur place, les personnes qui n'en ont jamais utilisé, ont une petite initiation et le tour est joué. Les personnes à mobilité réduite peuvent ainsi s'aventurer sur un des cinq sentiers balisés. Ils ont des niveaux de difficulté différents en fonction de la distance, du dénivelé, de la condition physique, de la maîtrise du matériel et du nombre de porteurs. Une attestation de responsabilité civile est nécessaire pour chaque utilisateur. Tél. 04 94 05 33 90 ou mdn4freres@var.fr



3 se balader sur les sentiers aménagés

Cinq sentiers pédestres balisés, accessibles à tous, permettent de découvrir cet ENS qui présente des espèces animales et végétales caractéristiques du pourtour méditerranéen, dont certaines sont rares et

protégées comme l'aigle de Bonelli, le circaète Jean-le-Blanc, un rapace spécialisé dans la chasse aux reptiles ou encore le papillon proserpine. De 1,5 km à 10 km de longueur, ces boucles de randonnées parcourent le site et révèlent des vestiges d'activités artisanales traditionnelles : four à chaux, à cade, bergerie, puits, postes de chasse, charbonnières...

4 s'immerger dans la culture provençale

Depuis son ouverture en 2008, la Maison départementale de la nature des 4 Frères est devenue incontournable pour les amoureux de l'identité provençale avec sa bastide réhabilitée, son patrimoine naturel, agricole et bâti, ses animations sur les savoir-faire, les traditions.

Le futur écomusée - qui devrait ouvrir ses portes en avril prochain - valorisera tout ce patrimoine avec une première exposition *Des collines et des hommes*. Tout le programme sur var.fr ou la page Facebook Maison départementale de la nature des 4 Frères ■



Classic Var : le Département renoue avec le cyclisme international

Sous l'impulsion du Département, une nouvelle course varoise s'installe dans le paysage du cyclisme international.



Organisée par le Groupe Nice-Matin, elle s'élançera de Saint-Raphaël pour se terminer à Toulon le vendredi 16 février 2024.



Du haut niveau. Des coureurs performants. Des équipes internationales. Des paysages époustouflants. Vendredi 16 février, la Classic Var promet du grand et beau spectacle. Cette nouvelle course cycliste organisée par le Groupe Nice-Matin sous l'impulsion du Conseil départemental du Var est l'événement de ce début d'année 2024.

« Je suis particulièrement heureux que le Département soit le partenaire majeur de la Classic Var et j'espère, dans l'avenir, que le Var puisse de nouveau accueillir une épreuve du Tour de France », indique Jean-Louis Masson, président du Conseil départemental du Var. « Je ne doute pas que cette course trouve toute sa place et rencontre le succès. Elle va nous offrir de belles retombées et faire rayonner le Var ».

En s'élançant de Saint-Raphaël pour arriver à Toulon, cette épreuve s'étend de l'est à l'ouest du département, en traversant une vingtaine de communes varoises. Il s'agit d'un tracé de 183 kilomètres qui, après le franchissement du col de Bougnon, emprunte les routes littorales du Golfe de Saint-Tropez, passe au sud de la plaine des Maures avant de traverser les communes de Hyères-les-Palmiers, La Garde et La Crau puis de remonter vers la vallée du Gapeau. Un parcours qui se termine par le franchissement du col du Corps de Garde puis le mont Faron pour un final exceptionnel.



« En 2019, le Groupe Nice-Matin avait racheté le Tour du Haut Var pour en faire le Tour des Alpes-Maritimes et du Var avec pour objectif d'assurer la pérennité et le développement de la course », explique Frédéric Maistre, à la fois directeur de l'événementiel et de la promotion au sein du Groupe Nice-Matin et directeur de l'épreuve. « Aujourd'hui, en devenant la Classic Var, la course revient à son ADN. Celui d'une épreuve qui a vu s'affronter de grands noms du cyclisme international afin d'enrichir leur palmarès tels Maertens, Zoetemelk, Jalabert, Leblanc et plus récemment Gilbert, Voeckler ou Pinot. En 1969,

lors de sa première édition, c'est Raymond Poulidor qui avait remporté l'épreuve ». Avec le retour dans le Var d'une telle course, classée en première catégorie, c'est l'assurance de voir de nouveau s'affronter sur les routes varoises les meilleurs cyclistes du peloton international. C'est l'opportunité, aussi, pour le Var, de promouvoir son territoire grâce aux diffusions télévisées de la course, en direct sur France 3 et Eurosport. Enfin, c'est une nouvelle occasion pour le Conseil départemental du Var, d'affirmer sa politique volontariste en matière de sports. ■



VELOUTÉ DE POTIMARRON, poireaux et crème fouettée au lard

par **Fanny Huin**,
chef du restaurant scolaire au collège Pierre Gassendi
à Rocharon

« C'est un pur produit de la Direction des collèges », sourient les collègues de Fanny Huin. Et pour cause. Son CAP en poche, à seulement 19 ans, la jeune cuisinière intègre le collège de Besse-sur-Issole. À la rentrée 2007, elle inaugure les cuisines du tout nouvel établissement de Rocharon. D'abord troisième, puis second, elle devient chef en mars 2023. Chaque jour, ce sont environ 520 élèves qui se régalent de menus élaborés par Fanny Huin (à droite sur la photo) et son équipe composée d'Aurore Deconinck et Olivier Dijoux. Ensemble, ils aiment leur proposer des plats originaux constitués, lorsque cela est

possible, de denrées issues des circuits courts. Un vrai régal pour les jeunes gourmets qui apprécient particulièrement le potage, servi tous les jours en hiver. ■

LES INGRÉDIENTS (pour 6 personnes)

3 potimarrons ♦ 2 blancs de poireaux
50 g de beurre ♦ 3 gousses d'ail ♦ sel ♦ poivre
60 cl de crème liquide à 35 % de matière grasse
200 g de lard fumé

PRÉPARATION

Crème fouettée au lard (24 heures à l'avance) : faire revenir le lard dans une poêle bien chaude. Retirer du feu et ajouter la crème avant de laisser infuser durant 24 heures au réfrigérateur. Sortir la crème du réfrigérateur et en retirer le lard fumé avant de la monter en crème fouettée. Réserver.

Velouté : laver et éplucher les poireaux. Les émincer finement. Laver et couper deux potimarrons en morceaux. Dans une cocotte, faire fondre le beurre, ajouter les poireaux et faire revenir à feu doux. Ajouter l'ail et les potimarrons puis verser 2 litres d'eau. Saler et poivrer. Porter à ébullition et laisser cuire 30 minutes. Mixer le velouté. Pour une présentation soignée, faire cuire à la vapeur pendant 40 minutes le troisième potimarron. Le vider et s'en servir comme plat en y versant le velouté à l'intérieur. Servir avec la crème fouettée au lard.

L'astuce : pour réussir la crème fouettée, le contenant doit être aussi froid que le produit. Il est donc conseillé de mettre au réfrigérateur le bol dans lequel la crème sera élaborée.





LE DÉPARTEMENT
présente l'exposition

PLONGÉE SONORE AVEC LES CÉTACÉS

PROLONGATION JUSQU'AU 10 MARS 2024

MUSÉUM DÉPARTEMENTAL DU VAR
14 AVRIL > 12 NOVEMBRE 2023

Jardin départemental du Las - TOULON - ENTRÉE GRATUITE - museum.var.fr



DÉFIS & SPORTS

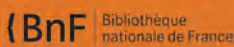
DE L'ANTIQUITÉ À LA RENAISSANCE



Hôtel Départemental des Expositions du Var
16 DÉCEMBRE 2023 > 24 MARS 2024 - DRAGUIGNAN

Billetterie
hdevar.fr

Exposition réalisée avec les participations exceptionnelles de



En partenariat avec:

